



Paris, le jeudi 9 juin 2016

*Ségolène Royal annonce que la France déposera
un dossier d'identification du bisphénol A
comme substance extrêmement préoccupante au titre du
règlement européen REACH sur les substances chimiques*

Ségolène Royal a introduit ce 9 juin le colloque de WECF « Halte à la contamination chimique des femmes enceintes et des bébés ! ». Ségolène Royal souligne l'engagement de la société civile pour réduire l'exposition de la population et de l'environnement aux substances chimiques préoccupantes. Elle rappelle également l'action de sensibilisation lancée le jeudi 12 mai par 2 000 médecins français contre les perturbateurs endocriniens.

A cette occasion :

- Elle rappelle la position de la France afin de ne pas approuver les propositions de prolongation de l'approbation du glyphosate par la Commission européenne, alors que le Centre international de recherche pour le cancer l'a classé cancérigène probable.
- Elle annonce que la France déposera un dossier d'identification du bisphénol A comme substance extrêmement préoccupante au titre du règlement européen REACH sur les substances chimiques ; cette mesure permettra de réduire drastiquement l'usage de ce perturbateur endocrinien toxique pour la reproduction. D'ores et déjà la France a fait reconnaître au niveau européen les propriétés de toxique pour la reproduction du bisphénol A, et Ségolène Royal a demandé à la Commission européenne d'étendre l'interdiction du bisphénol A dans les contenants alimentaires, appliquée en France, à toute l'Europe.

- Pour accompagner les entreprises dans la prise en compte de ces enjeux sanitaires majeurs, Ségolène Royal organise le 30 juin un colloque en lien avec le MEDEF et l'INERIS sur la mise en place d'une plate-forme pour valider les méthodes de caractérisation des perturbateurs endocriniens. Mieux détecter ces substances chimiques dangereuses et orienter la substitution vers des alternatives non dangereuses est un enjeu majeur d'innovation et de compétitivité pour cette industrie.

Ségolène Royal rappelle son engagement sur le sujet des perturbateurs endocriniens, en cette période cruciale où la Commission doit proposer très prochainement des critères réglementaires d'identification des perturbateurs endocriniens. Ségolène Royal a reçu le 17 mai des scientifiques de renommée internationale impliqués sur les perturbateurs endocriniens, en particulier Remy Slama, président du comité scientifique du Programme national de recherche sur les perturbateurs endocriniens.

Condamnée en décembre 2015 pour avoir manqué à son obligation de mettre en place des critères réglementaires d'identification des perturbateurs endocriniens, suite à un recours soutenu par Ségolène Royal, la Commission européenne doit présenter prochainement une proposition. La rencontre avec les scientifiques a permis à Ségolène Royal d'écouter la position des scientifiques sur les critères de perturbateurs endocriniens publiée dans la revue « Environmental Health Perspectives ». Les scientifiques confirment la position française que Ségolène Royal a fait adopter en avril 2014, sur la définition des perturbateurs endocriniens.

Ségolène Royal annonce une mobilisation du gouvernement pour porter la position française en Europe. Une action forte est menée auprès des autres pays européens et de la Commission européenne : Ségolène Royal a écrit au président de la Commission et l'a rencontré le 2 juin pour lui rappeler la vigilance de la France pour que les critères permettent effectivement de protéger la santé des Européens.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mardi 20 décembre 2016

Perturbateurs endocriniens : *Ségolène Royal estime que la proposition de la* *Commission européenne est très insuffisante* *et constitue un recul*

La Commission européenne envisage de soumettre ce mercredi 21 décembre sa proposition de critères d'identification des perturbateurs endocriniens dans les pesticides. Cette proposition est inacceptable.

Ségolène Royal rappelle l'engagement de la France pour protéger la santé de nos concitoyens et de notre environnement ; Ségolène Royal a fait adopter la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens en avril 2014. La France s'est associée à la Suède pour mettre la Commission européenne devant ses responsabilités.

Dernièrement, un appel de 100 scientifiques spécialistes du sujet a été publié dans le journal Le Monde, et repris largement par les médias, intitulé « Halte à la manipulation de la science ! », et qui rappelle que « jamais l'humanité n'a été confrontée à un fardeau aussi important de maladies en lien avec le système hormonal ».

Ségolène Royal tient à rappeler les résultats de l'étude menée par l'agence nationale de santé publique, publiés au début du mois de décembre, qui montrent qu'on trouve des perturbateurs endocriniens (tels que le Bisphénol A et des pesticides) chez la totalité des femmes enceintes.

Ségolène Royal a demandé ce jour par courrier au président de la Commission européenne d'engager dès maintenant une réflexion globale pour la mise en place d'une classification des perturbateurs endocriniens ambitieux (qu'ils soient avérés, présumés ou suspectés).

Elle rappelle que l'Union européenne avait pris cet engagement dans le cadre du septième Programme d'action pour l'environnement.

Joint à ce communiqué, le courrier de la ministre de l'Environnement au président de la Commission européenne.

Retrouvez **le communiqué [en ligne](#)**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31